

**DECLASSEMENT D'UNE DEPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC
ROUTIER A CARACTERE DE PARC DE STATIONNEMENT
COMMUNE DE MONTEVRAIN**

**AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE**

Par décision n° 2023-004 en date du 24 mars 2023, Monsieur le Directeur Général EpaMarne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique.

Cette enquête publique porte sur le projet de déclassement d'une dépendance du domaine public routier à caractère de parc de stationnement sis à MONTEVRAIN (77144), dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dite de la Charbonnière (parcelle ZA405p).

A cet effet, Monsieur Alain Legouhy, formateur géomètre-topographe, figurant sur la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il siègera à la Mairie de Montévrain, 4 rue Bonne Mouche 77144 MONTEVRAIN.

Il sera procédé du 17 avril 2023 au 2 Mai 2023 inclus à une enquête publique en vue de déclasser du domaine public la parcelle cadastrée section ZA numéro 405p constituant une dépendance du domaine public routier à caractère de parc de stationnement sis à MONTEVRAIN (77144).

L'enquête publique se déroulera du **lundi 17 Avril 2023 à 14h00 au mardi 2 mai 2023 à 12h inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de MONTEVRAIN, 4 Rue Bonne Mouche, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales :

- Le lundi 17 avril 2023 de 14h00 à 17h00 en la mairie de MONTEVRAIN (ouverture) ;
- Le mercredi 26 avril 2023 de 14h00 à 17h00 en la mairie de MONTEVRAIN,
- Le mardi 2 mai 2023 de 9h00 à 12h00 en la mairie de MONTEVRAIN (clôture).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier soumis à l'enquête publique pourront être consignées sur le registre déposé en mairie de MONTEVRAIN ou bien adressées au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de MONTEVRAIN, 4 Rue Bonne Mouche ou par voie électronique (*dans ce cas, noter en objet du courriel « Enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public – pour le commissaire enquêteur »*) à l'adresse suivante : enquetepublique@epa-marnelavallee.fr

La limite de réception des courriers et courriels est fixée au mardi 2 mai 2023 à 12h00. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur support papier au siège de l'enquête, il sera également consultable sur le site internet EpaMarne à l'adresse suivante : www.epamarne-epafrance.fr

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au directeur général EpaMarne le dossier avec son rapport, dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de MONTEVRAIN, 4 Rue Bonne Mouche pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet : www.epamarne-epafrance.fr

Le dossier sera soumis à l'approbation du conseil administration EpaMarne en tenant compte des observations du public, du rapport, des conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur.